

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE
DE COMTÉ DE MINGANIE

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Fanie Boudreau, greffière-trésorière adjointe de la susdite municipalité, que lors d'une séance ordinaire tenue le dix-huitième jour de juin de l'an deux mille vingt-cinq, la MRC de Minganie a adopté la résolution numéro 171-25 à l'effet de modifier le lieu de la tenue de la séance ordinaire de la MRC du 17 septembre 2025 laquelle se tiendra à Rivière-au-Tonnerre.

Donné à Havre-Saint-Pierre, ce dix-huitième jour de juin de l'an deux mille vingt-cinq.

Fanie Boudreau,
greffière-trésorière adjointe